

SNTRS



CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS-
INRP

En bref...

SNTRS-CGT - 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 195 du 28 avril 2009

Lettre ouverte à la Direction du CNRS

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur Général,

Vous venez de décider de convoquer pour le 25 juin 2009 le dernier Conseil d'Administration du CNRS de cette mandature à Genève, au CERN. Cela pourrait être considéré comme la possibilité offerte aux membres du conseil de visiter le LHC. Mais dans une période où les personnels contestent les objectifs du futur Contrat d'Objectifs et de Moyens, ils y verront aussi la volonté de la Direction de faire passer en force ce contrat d'objectifs, en s'expatriant en Suisse pour se mettre à l'abri des personnels. Cette délocalisation à l'étranger traduit la coupure entre la Direction Générale et les personnels de l'organisme.

Nous vous demandons de façon urgente, Madame la Présidente et Monsieur le Directeur Général d'ouvrir sur ce contrat des négociations qui n'ont jamais réellement eu lieu. Depuis plusieurs mois, l'inquiétude et la colère des personnels du CNRS démontrent que la politique du gouvernement que vous mettez en application au CNRS est largement contestée.

Nous vous demandons de prendre clairement position pour le maintien du CNRS dans toutes ses capacités d'opérateur de recherche. Le CNRS ne doit pas devenir une agence de moyens. Il faut réaffirmer de façon claire que toutes les UMR seront pilotées par le CNRS de façon conjointe avec ses partenaires. Ce pilotage ne doit pas se limiter à quelques unités dont la « bonne concordance stratégique » serait définie dans un cercle étroit, en l'absence de tout avis du Comité National. Il doit englober l'ensemble des unités, il n'est pas question que 20%, puis 50% et bientôt peut-être 80% des laboratoires ne dépendent plus que d'opérateurs régionaux. Pour cela, le CNRS doit réaffirmer de façon claire sa volonté d'évaluer ses laboratoires comme la loi le lui permet encore. Les personnels sentent bien qu'un organisme qui abandonne toute auto-évaluation est à terme condamné à être piloté par d'autres que par lui-même.

Pour que ce contrat d'objectifs ait un tant soit peu de sens, il faut des moyens ambitieux pour le CNRS. Se plier comme vous le faites à la baisse de l'emploi de fonctionnaires exigée par le gouvernement en acceptant en même temps que l'emploi précaire progresse de 700 postes chaque année, n'est pas acceptable. Le contrat doit prévoir des moyens humains et financiers en croissance. Cela implique aussi de redéfinir les rôles respectifs du CNRS et de l'ANR, mais en n'hésitant pas à poser la question du transfert d'une partie des crédits de cette agence vers le CNRS. Ce transfert de crédits doit avoir pour objectif de stabiliser sur postes une bonne partie des CDD payés sur contrat de l'ANR, notamment tous ceux qui occupent une fonction pérenne. Les directeurs de labos, les chefs de service n'ont pas choisi ce métier pour embaucher et licencier à tour de bras. Il faut en même temps donner un signe clair aux étudiants sur la volonté publique de recruter dans les organismes. Sans ce signe clair, de nombreuses filières de formations scientifiques risquent de s'effondrer au risque de compromettre l'avenir. Cela passe certes par l'examen de l'emploi scientifique à dix ans mais surtout par des mesures immédiates.

Nous voulons aussi vous faire part de notre refus de la convention sur l'Alliance Nationale pour les Sciences de la Vie et la Santé, telle qu'elle vient d'être signée. Les termes de cette convention font que l'Alliance dépasse très largement une simple coordination scientifique qui pouvait se légitimer. Sans aucune consultation des instances de l'organisme, vous venez de mettre en place ce que l'on peut considérer comme la première étape des rapports Zehrouni et Godet. Une superstructure de plus prendra petit à petit la place des organismes, y compris dans les créations d'unités, le fléchage des postes, les opérations d'investissement. Comment croire que le rôle de l'alliance se limitera à une simple coordination ? Derrière la manière dont s'appliquera la convention de l'Alliance et la manière dont se réglera l'avenir de l'informatique, c'est l'existence même d'un CNRS pluridisciplinaire qui pourra ou ne pourra pas continuer.

Nous voulons enfin vous dire notre inquiétude sur la prise en main de la science par une administration qui devient, à notre avis de plus en plus omniprésente. Remettez le CNRS dans le bon sens. C'est aux scientifiques de piloter l'organisme. Ce sont eux qui doivent avoir le dernier mot. Nous ne pensons pas que l'extension des prérogatives de l'administration centrale, y compris dans le domaine des relations humaines, de l'évaluation et de la gestion de la mobilité soit de nature à assurer un fonctionnement plus efficace de l'organisme.

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général vous avez le devoir moral de défendre le CNRS en ouvrant de vraies négociations et en dépassant les contraintes que vous imposent votre rôle de fonctionnaire d'autorité.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général l'expression de notre volonté de défendre le CNRS et ses personnels.

Villejuif, le 28 avril 2009